

COMMENT OPTIMISER SES INFRASTRUCTURES DE PROPRETÉ

Plan d'aménagement des poubelles

Retour d'expérience de Comase - Camille Delforge - Consultante en Environnement

En 2021 et 2022, lors des deux premiers appels à projets *Optimisation de l'implantation des poubelles et des tournées de collecte*, 94 communes wallonnes ont pu bénéficier de l'accompagnement d'un consultant externe. Durant six mois, le rôle du consultant a été de guider chaque commune dans la réalisation d'un diagnostic des poubelles publiques présentes sur son territoire. En 2023, ce sont 12 nouvelles communes qui bénéficient de cet accompagnement.

Camille Delforge nous explique le contenu de sa mission : « *Notre travail débutait par la réalisation d'un inventaire des poubelles publiques au moyen de l'application PRO-preté mise gratuitement à la disposition des communes par Be WaPP. Ensuite, il s'agissait pour les communes de suivre périodiquement l'état des poubelles, leur taux de remplissage ainsi que la propreté (présence de dépôts clandestins et de déchets sauvages à proximité de celles-ci). L'analyse de ces différentes informations (inventaire et constats) a permis d'établir un diagnostic qui a été présenté à la commune. Nous avons ensuite échangé avec elle sur les pistes de recommandations que nous avons identifiées en vue de l'élaboration d'un plan d'actions.* »

En quoi ce travail est-il important pour les communes ?

« *Pour la plupart des communes que nous avons accompagnées, l'inventaire leur a permis de visualiser leur parc de poubelles et ce, pour la première fois ! Cet état des lieux leur a permis d'avoir un avis objectif de la situation. Nous avons constaté que les agents de la propreté avaient une bonne vision du terrain mais que des canaux de communication étaient rarement mis en place pour prendre en considération leurs remarques. Par exemple, les élus sont régulièrement confrontés à des demandes de citoyens qui souhaitent davantage de poubelles : ils seraient tentés d'y répondre favorablement alors que le service travaux se montre plus réticent. Notre analyse sert aussi à confirmer ou infirmer le ressenti du personnel communal. L'objectivation de la situation permet d'apporter des réponses argumentées.* »

Quelles sont les actions les plus souvent inscrites dans le Plan d'actions ?

« *75 % des communes ont inscrit des actions qui touchent à l'infrastructure. Il s'agit généralement de procéder à la suppression ou la réparation de poubelles existantes. Par ailleurs, cette mission nous a permis d'amorcer une réflexion sur l'optimisation des tournées. Nous envisageons de travailler plus en profondeur cet aspect à l'avenir. Au-delà du temps qu'il est possible de gagner en optimisant le trajet*

(calcul du trajet le plus court reliant un même nombre de poubelles), il est possible de revoir de manière plus globale l'organisation des tournées en fonction des constats qui auront été réalisés (notamment en fonction du taux de remplissage). »

Un conseil pour réussir son Plan Poubelles ?

« La réalisation d'un Plan Poubelles permet de rassembler et de géolocaliser des données d'inventaire, ce qui est rarement fait au sein des services communaux, du moins pas de façon aussi méthodique. Un tel travail nécessite du temps et de l'organisation, ce qui ne peut se faire qu'avec l'adhésion des équipes de terrain ! Pour favoriser une bonne collaboration entre le personnel de bureau et le personnel de terrain, l'idéal est de mettre en place un groupe de travail réunissant ces deux types de profil et ce, afin de proposer des solutions adaptées aux problématiques soulevées par le diagnostic. »

Retour d'expérience de la commune de Hastière - Allison De Kock - Assistante administrative - Services Techniques

En 2021, la commune de Hastière a bénéficié de l'accompagnement d'un expert mandaté par Be WaPP dans le but d'optimiser son plan de localisation des poubelles publiques. Allison De Kock nous explique ce qui a motivé la commune à répondre à cet appel à projet : *« La rationalisation du nombre de poubelles publiques est une action à part entière de notre Plan Local de Propreté. Nous avons le sentiment que certaines poubelles étaient rapidement saturées alors que d'autres restaient pratiquement vides. De plus, nous sommes régulièrement confrontés à des dépôts clandestins aux abords des poubelles situées le long des voies régionales. La réalisation de l'inventaire et l'analyse des poubelles nous a permis d'objectiver cette situation ».*



Comment avez-vous procédé sur le terrain ?

« Nous avons utilisé l'application PRO-preté pour réaliser l'inventaire des poubelles publiques. Nous avons déjà effectué ce travail en 2016 mais à l'époque nous n'avions pas exploité PRO-preté comme outil de gestion. Nous nous étions arrêtés à la localisation des équipements. La commune compte 139 poubelles publiques mais nous avons fait le choix de concentrer l'analyse du taux de remplissage sur les 70 poubelles qui nous semblaient les plus pertinentes. »

Et quels sont vos principaux constats ?

« De manière générale, l'état de la propreté sur le territoire communal est très satisfaisant. Il faut dire que nous avons un agent communal qui consacre son emploi du temps à la propreté. L'analyse du taux

de remplissage nous a permis de confirmer que notre ressenti et nos observations de terrain étaient généralement justes. »

Quelles sont les principales actions de votre Plan Poubelles ?

« La première action vise à supprimer une trentaine de poubelles. Il s'agit essentiellement de poubelles qui étaient relativement éloignées des zones de fréquentation ou des poubelles qui étaient disposées



en grappe ou régulièrement vides. Les distributeurs de sacs pour déjections canines sont également visés par cette mesure. La mise à disposition de sacs en libre-service faisait l'objet de vols réguliers, ce qui devenait extrêmement coûteux pour la commune. Nous allons également déplacer 5 poubelles mais ne comptons en ajouter aucune. En revanche, nous allons procéder à une tournée de maintenance afin de réparer les équipements existants. Nous sommes également en pourparlers avec le SPW afin de reprendre la gestion des poubelles se trouvant le long des voiries régionales. Enfin, après avoir effectué ces actions, nous allons refaire une série de constats afin de vérifier si ces modifications ont porté leurs fruits. »

Figure 1 : Exemple de poubelles en grappe

Comment allez-vous communiquer ces changements vers la population ?

« Avant de procéder à tout changement, nous allons apposer un autocollant sur les poubelles concernées pour informer la population de leur suppression ou leur déplacement. Ces autocollants vont nous être fournis par Be WaPP. Nous allons également insérer un article dans le prochain bulletin communal pour présenter notre plan d'actions. En ce qui concerne les distributeurs de sacs pour déjections canines, nous allons progressivement les retirer de l'espace public et allons distribuer des petits dérouleurs de sacs de manière ponctuelle, lors d'actions de sensibilisation ciblée. »

Retour d'expérience de la commune de Nivelles - Eléonore Heymans - Conseillère en Environnement

De fin 2020 à juin 2021, la Ville de Nivelles a bénéficié de l'accompagnement d'un expert mandaté par Be WaPP pour analyser l'état des poubelles publiques de son territoire et optimiser leur implantation. Pour Eléonore Heymans, « l'appel à projets tombait à point nommé puisque la Ville avait déjà engagé une réflexion sur la localisation de ses poubelles et sur la manière d'optimiser leur implantation ».

Quel est l'intérêt de disposer d'un Plan Poubelles ?

« Nous avons la volonté de disposer de données objectives pour répondre aux nombreuses sollicitations émanant des citoyens. En schématisant très fort, chacun voudrait une poubelle près de chez lui mais

pas devant chez lui ! De leur côté, les agents de terrain remettent parfois en cause l'emplacement de certaines poubelles publiques. L'aide de l'expert nous a permis de réaliser ce travail d'objectivation et de nous approprier l'outil PRO-preté qui a été très précieux dans la phase de diagnostic. Nous disposons à présent de cette expertise en interne pour pouvoir l'utiliser en toute autonomie. »

Comment le Plan Poubelles a-t-il été élaboré ?

« Pendant 8 semaines, le personnel du service Propreté a réalisé un inventaire détaillé et une description précise de chaque poubelle grâce à l'application PRO-preté. La Ville compte 240 poubelles mais nous avons procédé à l'analyse méthodique de 40 poubelles que nous considérons comme problématiques. Il s'agissait de déterminer si leur emplacement, leur capacité, leur modèle et la fréquence de vidange était adaptée et répondait aux besoins. Nous nous sommes basés sur des critères que nous considérons comme essentiels pour prendre les décisions qui s'imposaient. »

Quelles sont les grandes orientations du Plan d'actions ?

« Au final, nous avons ajouté plus de poubelles (33) que nous n'en avons enlevées (26). Nous avons également procédé au déplacement de 15 poubelles à des endroits proches et veillé à uniformiser l'esthétique des poubelles : des poubelles dites « contemporaines » dans le centre et des poubelles de style « rétro » dans le parc de la Dodaine. »

Quels sont les points de vigilance lorsqu'une commune se lance dans un Plan Poubelles ?



PLAN D' ACTIONS POUBELLES 2021

→ **Cette poubelle sera bientôt supprimée** ←

selon les critères d'implantation prévus dans le plan d'actions poubelles 2021 mis en place par la Ville de Nivelles en collaboration avec BeWaPP.

Contact : Service Environnement 067 / 88 21 83 - environnement@nivelles.be

[Toutes les infos sur www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)



« Il est essentiel d'impliquer les agents de terrain dès le départ car ce sont eux qui disposent d'une expertise et qui peuvent alimenter la réflexion sur les choix stratégiques à opérer. En amont de chaque suppression/déplacement de poubelle, il est utile de placer une affiche sur la poubelle pour prévenir les habitants du changement à venir et ce, afin d'éviter toute crispation. De manière générale, il est important de communiquer vers la population sur les

différentes étapes du Plan d'actions tout en précisant, une fois qu'il est finalisé que rien n'est jamais figé et qu'il pourrait être modifié en fonction de l'évolution du contexte et de la nécessité du terrain. »

Voir :

- [Poubelles publiques: diagnostic et optimisation - Be WaPP](#)
 - Fiche-action n°8 du cahier de la Propreté publique : Plan d'aménagement des poubelles
-

Suppression de poubelles publiques

Retour d'expérience de communes ayant supprimé des poubelles publiques ainsi que l'impact de cette suppression en termes de propreté publique sur leur territoire - 2023

Châtelet :

« À Châtelet, le service Environnement a entré sa candidature pour les poubelles à tri. Parmi celles qui étaient en place, plusieurs ont été supprimées en raison de dépôts qui s'y accumulaient. »

Constat(s) : « On a pu remarquer que lorsque l'arceau destiné à fixer la poubelle restait en place, des dépôts apparaissaient encore. Par contre quand ces arceaux sont enlevés il n'y a plus de dépôts. »

Marchin :

« À Marchin nous avons supprimé des poubelles publiques sur un axe non urbanisé et de surcroît une rue principale de sortie de la commune. Nous devons déplorer de nombreux dépôts sauvages au pied de ces poubelles qui par ailleurs ne montraient nullement leur utilité en cet endroit. »

Constat(s) : « Depuis lors nous n'avons plus observé de dépôts sauvages en cet endroit. Quelque part ces poubelles publiques devaient peut-être déculpabiliser les citoyens responsables de ces dépôts. »

Thuin :

« À Thuin, les ouvriers ont également enlevé par-ci, par-là quelques poubelles pour lesquelles des dépôts étaient récurrents. »

Constat(s) : « Il y a encore eu quelques dépôts par la suite et puis plus rien. Ces poubelles étaient placées dans un quartier résidentiel et elles étaient utilisées pour le dépôt de petits sacs de déchets ménagers tous les jours. Nous avons commandé les autocollants disponibles sur le site de Be WaPP et les affiches à placer sur les poubelles pour rappeler aux gens que les poubelles publiques ne sont pas prévues pour accueillir des déchets ménagers et depuis cela va un peu mieux. »

Honnelles :

« Nous avons eu des problèmes de dépôt de déchets ménagers dans nos poubelles. Nous avons donc décidé de communiquer auprès de nos citoyens : en apposant une affiche sur les poubelles incriminées et en insérant un article dans le bulletin communal. »

Constat(s) : « Dès l'affiche posée sur la poubelle, nous avons pu constater que plus aucun dépôt n'était fait dans ces poubelles. »

Liège :

Pour remédier aux dépôts répétitifs de déchets ménagers dans certaines corbeilles, plusieurs actions ont été entreprises avec des résultats divers :

Constat(s) :

- « Les autocollants ont permis une réduction (pas la suppression) pendant un moment. C'est le changement qui induit le changement ;

- *Le Branding des corbeilles intelligentes. Très bons résultats, mais difficulté avec l'urbanisme et le patrimoine d'où le choix de les rendre mobile. Beaux résultats durant leurs déploiements + recueil de données exploitables des habitudes ;*
- *Des flyers de sensibilisation plus généraux sur le respect de l'espace publique avec spécifiquement 'l'évacuation des déchets ménagers' distribuer en porte à porte par les gardiens de la paix, CQ, associations, commissariats... Vu le turn over d'habitant, action à répéter régulièrement. Flyers visuels avec peu d'écrits vu la multi culturalité ;*
- *Des fouilles avec verbalisations des dépôts 'autour' de la corbeille avec les habituels sacs Aldi, Actions, Lidl, sacs noirs, ... Fonctionne bien. On touche au portefeuille mais il faut un excellent suivi et on n'a pas les retours du DF sur le taux réel de récupération ;*
- *Enlèvement des poubelles 'mal utilisées' ou source d'une nuisance quotidienne. Bons résultats surtout si on combine avec un peu de répression. Certains sites restent problématiques par 'habitudes' mais en attribuant une autre fonction à cet espace comme stationnement vélo (mais identifier le besoin avant), bacs à végétaux, cela ne fonctionne pas trop mal. Nécessite beaucoup de suivi ;*
- *Prochainement la responsabilisation des commerces 'à l'emporté' identifiés comme nuisances à proximité (obligation d'informer, de placer une ou plusieurs poubelles à proximité qu'ils devront vider et "gérer" ...). »*